

N° 2

6^e Année

Août 1901



La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale

—••••—

SOMMAIRE :

- G. DEHERME..... *Contre la Tyrannie des Partis, l'Union pour la Liberté.*
- E. TROLLIET..... *Les Idées sociales de Lamartine.*
..... *Règles pour discuter dans les Universités populaires.*
- XXX..... *L'École devant la Nation.*
- G. D..... *Les Livres qui font penser.*

—••••—

ABONNEMENTS :

France: Un an: 3 francs. — Six mois: 1 fr. 50
Étranger: Un an: 4 francs.

—••••—

Le Numéro : 0 fr. 25

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

157, Faubourg Saint-Antoine (XI^e Arr.)

PARIS

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement,

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'**avertissement**.

VIENT DE PARAÎTRE :

La Coopération des Idées. — Une tentative d'éducation et d'organisation populaires, par G. DEHERME, 0 fr. 50, franco, 0 fr. 60.

Publié par *l'Union pour l'action morale*, 6, imp. Ronsin, XV^e, Paris.

De la Tolérance dans les Universités populaires, par LUCIEN LE FOYER, 0 fr. 40, franco, 0 fr. 20

Publié par la *Coopération des Idées*, 157, Faubourg Saint-Antoine, XI^e, Paris.



La Coopération des idées

Contre la Tyrannie des Partis, l'Union pour la Liberté

Ce pays n'a pas le goût de la liberté. Et c'est son mal. Tout lui paraît supérieur à la liberté, qui est l'essentiel principe, qui est tout, sans laquelle il ne saurait y avoir paix, vérité, justice, ordre, progrès.

Je ne connais pas d'abdication pire.

Le nombre des despotes, sous ce régime, on suppose en fait qu'il légitime le despotisme. C'est là-dessus que s'appuient les partis, dont la tyrannie devient intolérable. Un monarque n'oserait pas tant.

Si nous nous laissons aller, bientôt il n'y aura plus d'asile pour la pensée libre, pour le geste spontané, pour l'action indépendante. Il faudra prendre un matricule, dans le troupeau docile. Je doute même qu'il soit permis de mépriser et de se taire. La foule, dans la rue, ne nous forcera-t-elle pas à hurler les cris de mort ? Cependant on affiche la Déclaration des Droits de l'Homme.

Sans doute, nous n'en voyons encore que des manifestations ridicules comme celle que je vais citer. Mais

la violence entraîne la violence. On s'y accoutumera vite.

Le 14 juillet, on fêtait la prise de la Bastille. Place de l'Opéra, dans la soirée, les amis de M. Déroulède chantaient la *Charrette*. Passant par là, je m'arrêtai un instant, curieux de voir comment se fondent les Empires. Mais on s'interrompt, toute une meute menaçante poursuit un citoyen fuyant à toutes jambes. Ce citoyen, libéré depuis un siècle et dix ans, avait crié : « Vive la République ! » Pour affirmer que c'était son droit, je poussai le même cri. Et voici toute la bande, tournée contre moi, brandissant des cannes et braillant entre autres : « Mort aux juifs ! Conspuez Jaurès ! » J'ai perdu l'habitude de telles conversations. Mon vocabulaire est pauvre. Après avoir crié, pour répondre : « Vive la liberté ! » je ne trouvai plus que « Vive Jaurès ! » C'était faible. Les camelots lisent les journaux. Ils sont au courant de l'actualité politique. On me renvoya aussitôt — c'était à secroire à l'Université populaire — un formidable : « A bas la calotte ! » Un universitaire — un intellectuel, ma chère — m'a appris, naguère, dans la *Petite République*, que c'était une conclusion. Je n'avais plus qu'à m'y rendre.

Voilà où nous en sommes. Et, j'y insiste, une telle brutalité n'est pas singulière. M. Jules Lemaître, après M. de Pressensé, en a fait l'épreuve, récemment, à Toulouse. Tous les partis poussent à cette démagogie turbulente.

Ils ne peuvent élever, car ainsi ils demanderaient un effort, et leur clientèle est veule. Il faut donc qu'ils rabaissent de plus en plus. C'est la surenchère de la bassesse, pour le triomphe à tout prix d'une heure. Ils pourrissent la démocratie.

L'homme de parti, chef ou soldat, est un aliéné. C'est un homme dangereux pour un régime de raison. Et ce n'est pas pour la fin qu'il dit, qu'il croit parfois, car elle est toute dans les moyens. Si les partis ne visaient pas seulement la domination, l'exploitation, ils consentiraient à l'examen, à l'expérience, à l'union des efforts ; ils ne nous donneraient pas le scandale des variations de principes ni la honte des polémiques que nous voyons. Mais ils ne seraient plus des partis.

Quelques hommes bien intentionnés, mais de peu de réflexion, ont pu croire que les partis étaient une force pour la réalisation d'une idée. Ils ont été contraints ou de sacrifier le but noble aux moyens vils, ou de se retirer dans le dégoût. Les partis ne songent qu'à exploiter le moment présent, à en pressurer tout ce qu'ils peuvent de puissance, de richesse, de vengeance, — sans même garder le grain du semeur. Et quand l'un est à la curée, les autres se coalisent contre lui, — il doit tomber. Et ça recommence. Notre niaiserie ne s'en lasse point. Sera-ce toute la triste histoire de notre démocratie ?

Au reste, ce serait inexplicable, une telle folie, si nous ne savions que les partis réveillent d'antiques atavismes. Tel exemplaire de la brute ancestrale est bien aise d'avoir un prétexte facile pour épancher sa nature, de se retrouver avec des contemporains quaternaires qui tapent comme lui, — en attendant mieux, aux gris matins des coups d'État ou aux soirs sanglants des insurrections...

*
*
*

Contre cette tyrannie des partis, que faire ? Résister. Mais comment ? Par la liberté en action. La liberté est une force.

Tout ce qui se fait de mal, c'est autant par les méchants que par les nobles âmes, trop dédaigneuses, qui laissent faire. Sans doute, on n'a pas à s'échiner dans la rue avec les prophètes maupiteux de M. Déroulède : ce n'est qu'un sport.

Mais il y a mieux. J'imagine qu'il y a encore, en France, des hommes qui sentent que la liberté ne doit pas être sacrifiée aux formules provisoires, aux sonorités des mots de circonstances, à un personnel. S'ils sont républicains, ils savent bien que la démocratie n'est que la démagogie, une transition du césarisme, si elle ne met au-dessus de tout la liberté. Je veux dire qu'ils mettent au-dessus du ministère la République ; au-dessus de la République, la Patrie ; au-dessus de la Patrie, les principes, qui sont la conscience de l'Humanité.

Ils n'ont qu'à grouper leur volonté de liberté, à la soutenir fortement. Ce n'est point un parti nouveau, on l'entend bien, c'est une union que nous proposons. Il ne s'agit pas de coaliser des bayados pour des dé-cervelages en perspective, ni de truquer des compli-cités, ni d'escroquer des votes. Que des hommes aient les idées les plus dissemblables, se vouent aux actions en apparence les plus divergentes, parlent les langages les plus étrangers les uns aux autres, je dis qu'ils s'entendront, qu'ils sympathiseront, qu'ils concourront au même œuvre de progrès humain, s'ils ont surtout le même esprit de liberté. Dans tout bien, il y a une liberté, c'est-à-dire une discipline intérieure, une volonté consciente, une pacification ; dans tout mal, il y a une tyrannie, c'est-à-dire une contrainte, une impulsion inconsciente, une révolte. Le progrès, c'est la liberté.

Quel que soit notre penser sur les choses de la terre

et du ciel, sur nos représentations du pouvoir ou du devoir, si nous sommes des âmes libres, non des partisans, des volontés bonnes, non des instruments inertes, – nous aspirons tous au même bien, nous poursuivons tous, plus ou moins illuminée, la même beauté.

Nous ne sommes donc pas voués à la guerre stérile, bête et mauvaise. L'union que nous proposons est donc possible, si nous ne subordonnons pas la fin aux moyens, comme les partis ; si, cherchant la vérité et non la victoire lucrative ou glorieuse, nous sommes prêts à nous rendre aux raisons, à tout le moins, à consentir aux expériences décisives.

Le partisan qui s'y refuse, même s'il répète nos phrases, nous savons bien maintenant ce qu'il veut. Nous tromper là-dessus n'est plus excusable. Et celui-là qui contredit toutes nos idées, nous savons bien qu'il est nôtre, qu'il veut ce que nous voulons, qu'il est sincère, s'il consent à notre liberté comme nous consentons de tout cœur à la sienne, s'il accepte le mieux d'où qu'il vienne, par lui et par d'autres, et s'il y aide toujours. Ainsi il coopère profondément.

Cette union, elle n'est pas une utopie. Elle s'est faite un jour, à la stupéfaction des partis en désarroi. Nous nous souvenons qu'elle fut efficace. Elle l'eût été bien davantage si elle ne s'était pas dissoute aussitôt, si elle n'avait pas laissé se reformer les partis.

Il faut la reconstituer, cette union, plus pure encore, plus énergique.

Ce qu'elle fera d'abord, c'est d'élever, moins par la prédication que par l'exemple. Vivre la liberté, la défendre, c'est la faire comprendre, et ainsi tous les grands principes qui en découlent. Pas de statuts, de cotisations, de comité, de programme, de consigne. Un

lien beaucoup plus solide: un même esprit d'humanité vivifiant toutes les pensées et les actes.

On voit ce qu'il y a à opposer aux partis: éclairer, rappeler les principes, accoutumer à la liberté, unir.

Ce serait notre ambition que la *Coopération des Idées* devînt un des organes de cette union pour la liberté.

G. DEHERME.

Les Idées sociales de Lamartine ⁽¹⁾

On dit souvent: la « politique » de Lamartine. C'est parler improprement, ou du moins incomplètement. Lamartine fit sans doute œuvre politique, mais surtout œuvre sociale. Jamais il n'entra dans un parti exclusivement politique, jamais il ne s'associa à une coalition de parlementaires, jamais il ne fut systématiquement ministériel ou antiministériel. Très significatifs sur ce point les titres mêmes de plusieurs de ses écrits: *Pourquoi M. de Lamartine est seul* (14 sept. 1845) — *Un principe et point de partis* (10 nov. 1845). Et non moins symbolique de son état d'âme, sa boutade célèbre: « Où allez-vous vous asseoir dans l'assemblée ? me demanda la veille un de mes amis. — Au plafond, lui répondis-je. » (Préface de la *Politique rationnelle*.) Par-dessus les bourdonnements de la ruche politicienne, Lamartine siégeant

(1) Je résume ici les développements que j'ai donnés sur ce sujet à la *Coopération des Idées*, soit rue Paul-Bert, soit rue du Faubourg-Saint-Antoine.

haut écoute la voix profonde et lointaine du peuple :
« J'ai l'instinct des masses » ; — et, par-dessus les murailles de la curie, il regarde vers l'avenir :

« Regardez en avant et non pas en arrière. »

Et que voit-il ? Il voit la question sociale qui s'avance, redoutable et grosse d'un terrible inconnu.

Et comment la résoudre ? — Par l'instruction d'abord ; dès ses débuts oratoires à la Chambre, Lamartine plaida pour l'instruction publique. Le premier devoir, c'est d'éclairer les foules ; la première obligation, c'est de former des hommes libres, pour les harmoniser avec des institutions de liberté. Liberté de la presse, très bien ; mais à la condition que le peuple sache lire et discerner. « Messieurs, songez-y ! notre presse à nous, c'est la pensée ; la presse du peuple, c'est de l'action ! Quelle digue opposerez-vous ? quel Gouvernement résistera ? quelles baïonnettes ne s'émousseront pas ? Une fois que tout sera livré à la critique, à la discussion de tous, ... il n'y aura plus d'espoir, plus de salut que dans la lumière, et la raison de tous ! plus de salut que dans la parole et dans l'enseignement ! Occupez-vous donc de cet imminent avenir ! Brisez le moule étroit de vos institutions enseignantes, ou plutôt élargissez-le, complétez-le » (1). C'est ainsi que Lamartine, dès 1834, pressentait et préparait la création des « universités populaires ».

Et dans ces « universités » que dire au peuple, que lui apprendre ? Il faut, non le flatter, mais l'éduquer. « Jusqu'à présent on a beaucoup flatté le peuple. C'était montrer qu'on ne l'estimait pas encore assez, car on ne flatte que ceux qu'on veut séduire. Pourquoi l'a-t-on flatté ? C'est qu'on faisait du peuple un

(1) Discours sur *l'Instruction publique*. Séance du 8 mai 1834.

instrument et non un but... Le peuple a deux goûts dépravés, l'adulation et le mensonge ; mais il a deux goûts naturels, la vérité et le courage. Il respecte ceux qui osent le braver ; ceux qui le craignent, il les méprise. Il y a des animaux féroces qui ne dévorent que ceux qui fuient ou qui tombent devant eux. Le peuple est comme le lion qu'il ne faut pas aborder de côté, mais en face, les yeux dans les yeux » (1). Donc Lamartine demande, non des adulateurs, mais des éducateurs. Il faut parler, non aux appétits du peuple, mais à ses facultés !

En premier lieu, à sa raison. Ceux qui ignorent Lamartine, qui se trompent sur son caractère, et d'ailleurs sur le caractère de la poésie, s'imaginent que, par cela qu'il était poète, il était surtout déraisonnable ; c'est le contraire qui est la vérité. Lamartine fut un homme de raison et non d'utopie. Quel est le titre de son premier écrit politique ? *La Politique rationnelle*. Et de cette œuvre, de cette pensée initiale dérive toute son action sociale. Il n'oublie jamais qu'il parle à la France de Descartes. Pour Lamartine, la France n'est ni athée, ni fanatique, ni anti-cléricale, ni cléricale : elle est rationnelle. « En religion, en philosophie, en politique, tout ce qui a horreur de la raison a horreur de la France » (2). Qu'est-ce que c'est que la France ? C'est la patrie de la raison. Qu'est-ce que c'est que la République ? C'est le règne de la raison. « Le règne de Dieu par la raison de tous s'appelle la République. » (Inauguration de la Constitution, 17 novembre 1848.)

Mais la raison doit-elle exclure le sentiment ? Elle doit le diriger, le dominer même, mais non l'étouffer.

(1) Préface du roman de *Geneviève*.

(2) *Voyages en Orient*, t. II, p. 475.

Le sentiment reste une grande force, un puissant levier. C'est la raison qui montre la voie ; mais c'est le cœur qui donne l'élan. Aux petits esprits qui railaient la « politique de sentiment », Lamartine répliquait : « Vous tournez le sentiment en dérision, vous l'accusez d'impuissance, de niaiserie ? Eh ! quoi donc a arraché l'Europe de ses gonds et porté nos armes dans toutes ses capitales, si ce n'est un grand et unanime sentiment de nationalité et de gloire ? Eh ! quoi donc a secoué le pouvoir absolu, la tyrannie et fait écrouler tant de lois barbares et de trônes oppressifs au nom de la liberté, si ce n'est un grand et unanime sentiment d'indépendance et de dignité humaine ? Eh ! quoi donc a précipité tant d'aristocraties séculaires, de privilèges iniques au nom d'égalité, si ce n'est un grand et unanime sentiment du droit individuel ? » (1) Lamartine préférerait donc la politique de générosité à la politique d'expédients, et surtout à la politique de haine. Il n'a cessé de combattre « la haine des classes » si chère, trop chère aux révolutionnaires de tous les temps. Et pourtant ce n'est pas avec la haine qu'on fait les révolutions durables, c'est avec l'amour ; ce n'est même pas avec une idée économique, c'est avec une idée sentimentale. Et un publiciste qui pourtant n'est pas suspect de sévérité pour le socialisme actuel, trop scientifique et trop dur, M. Henry Maret, lui dit avec raison : « On a fait une révolution avec l'idée de fraternité, parce qu'elle renferme un sentiment ; on n'en fera jamais avec l'idée de solidarité, parce qu'elle ne contient qu'un intérêt. » (*Le Radical* du 26 juin 1901.) Toujours la limitation des idées et la peur des mots. Vous invoquez la

(1) Discours sur l'Amnistie, 30 décembre 1834.

solidarité, soit; mais pourquoi pas la fraternité, pourquoi pas même la charité, qui n'est point du tout l'aumône et qui n'est que le don du cœur au cœur. Lamartine savait que la charité et la justice, la fraternité et la solidarité, loin de s'exclure, se concilient et se complètent; et il savait qu'en politique comme en tout on ne crée rien avec la haine et rien qu'avec l'amour. Qu'on relise tous ses discours politiques et aussi tous ses poèmes civiques, entre autres l'*Ode au peuple* (1830) et la *Réponse à Némésis* (1831).

La raison et le cœur ont leur fusion dans la conscience. L'homme n'est complet que par la conscience, et aucun édifice politique et social ne peut s'édifier pour longtemps sans s'appuyer sur elle. Lamartine le savait et n'a cessé de le proclamer : « Ma devise est *conscience* du pays. » Lettre du 9 mai 1834. — « L'habileté se trompe, la conscience jamais. » Lettre du 1^{er} mars 1832. — « Je veux l'impopularité des partis parce que mon système que je révélerai successivement ne doit prendre son point d'appui que sur la conscience et les intérêts du pays. » Lettre du 17 janvier 1834. Il n'est pas le Cléon qui cherche une popularité de mauvais aloi en incitant tous les mauvais instincts de la plèbe, l'envie, la défiance, la haine; mais le Socrate ou le Périclès qui réveille dans l'âme des foules la conscience endormie, la conscience où siège le culte de l'honneur, le culte de la liberté, le culte de la justice, tout le noble idéal humain. Son but est en effet d'idéaliser le peuple tout en l'éclairant, de le moraliser tout en l'instruisant. C'est l'objet de toutes ses publications : le *Bien public*, le *Conseiller du peuple*, le *Civilisateur*. Et qu'entend-il au juste par civiliser, sinon remplacer la brute par la personne morale. La fonc-

tion, la vocation, la mission de Lamartine fut d'exclure la violence, de l'exclure des mœurs et aussi des lois. Et c'est pour cela qu'il demandait l'abolition de la peine de mort. Certes, la question des sanctions pénales est trop grave pour être tranchée en passant, et demanderait une étude spéciale, mais qui oserait dire que Lamartine se trompe, lorsqu'il proclame que la peine de mort fut la loi du talion, la loi de l'instinct, et non la loi de la conscience ; que le devoir des sociétés est de prévenir par la régénération morale, et non de punir en versant le sang ; « que quelques gouttes de sang répandues de temps en temps sous les yeux du peuple, comme pour lui en conserver le goût, seront moins efficaces que cette proclamation sociale de l'inviolabilité de la vie de l'homme, que vous ferez à la face du monde en abolissant l'échafaud » (1) ; que le plus sûr moyen de supprimer la férocité des mœurs, c'est de supprimer l'atrocité des législations ; que la clef de voûte de la société n'est pas la mort, mais la moralité des lois ; qu'en dépit de la plaisanterie d'Alphonse Karr, c'est aux honnêtes gens de commencer, et non à MM. les assassins, car, si on avait attendu l'avis des assassins, on serait encore en pleine barbarie ; et qu'enfin il n'y a pas deux morales, celle de la conscience et celle de la légalité, mais qu'il faut toujours mettre d'accord les lois avec la loi, la loi intérieure et éternelle.

« On vous disait : Il y a une morale divine ; il y a un instinct fraternel, fécond en bonnes œuvres dans l'âme des citoyens ; mais gardez-vous bien de porter de bons instincts dans le domaine de la loi, vous les rendriez dangereux dans les mains de la loi. Mes-

(1) Discours sur l'Abolition de la peine de mort (18 mars 1838)

sieurs, c'est ce que je combattrai et ce que je n'ai cessé de combattre depuis le jour où j'ai appliqué ma pensée. La vérité nouvelle, c'est le contraire de cet éloquent sophisme, c'est qu'il n'y a pas deux morales, c'est qu'il n'y a pas deux vérités, c'est que ce qui est bon, ce qui est vrai, ce qui est humain, ce qui est honnête dans le cœur de la généralité des citoyens, doit passer le plus tôt possible en droit écrit dans le domaine de la loi, et c'est par la loi que la loi est loi, c'est-à-dire impérative par son autorité sur la conscience » (1).

C'est ainsi que Lamartine voulait moraliser les lois elles-mêmes, comprenant bien que toute question judiciaire, économique ou sociale, est d'abord une question morale. Toute démocratie qui veut être forte, doit commencer par être, selon l'admirable définition donnée par un publiciste contemporain, M. Henry Michel, une « cité des consciences » (2).

II

Mais ce doit être aussi une cité des intérêts. Lamartine, ce grand poète, qui siège « au plafond », ou qui vole dans l'azur, n'a-t-il pas trop dédaigné la terre ? Le peuple doit avoir une conscience, mais il a aussi un corps, et, avant d'être éclairé, éduqué, élevé, il doit commencer par être nourri ou plutôt par se nourrir. — Croire que Lamartine aurait oublié cela, c'est précisément oublier soi-même tout ce que Lamartine a dit du haut de la tribune dans les successives discussions qui eurent trait à la vente des sucres, à l'impôt du sel, à la conversion des rentes, à la

(1) Discours sur le *Droit au travail* (14 septembre 1848).

(2) *La Doctrine politique de la Démocratie* (chez Armand Colin), page 42.

liberté du commerce ; c'est oublier par exemple ce passage si éloquent : « La révolution n'est pas faite ou plutôt elle n'a fait que la moitié de son œuvre tant qu'elle n'a été qu'une rénovation des formes politiques ; il faut qu'elle soit une rénovation des systèmes et des intérêts sociaux, et qu'après avoir introduit la liberté dans les institutions, après avoir renversé les féodalités personnelles, elle renverse enfin les féodalités industrielles, les monopoles oppressifs des travailleurs, et introduise la liberté dans les choses. Ce n'est qu'ainsi, après avoir émancipé les classes moyennes par la liberté politique, qu'elle émancipera les masses par la liberté des industries. La vérité sociale, la vérité commerciale, la vérité industrielle a un caractère auquel on ne peut se tromper. La vérité en ce genre, c'est ce qui est utile au plus grand nombre, c'est ce qui est utile à tous. La vérité en ceci comme en tout, c'est l'intérêt des masses, c'est le bien-être du peuple ! » (1)

Donc, Lamartine, qui songeait au bien, songe aussi au bien-être ; et, tandis que les prétendus hommes d'affaires n'ont des yeux que pour les révolutions de cabinets, lui prévoit et veut diriger l'immense révolution économique. On le vit dans la discussion sur les chemins de fer. « Il s'agit donc des plus grandes affaires qu'un pays ait jamais eu à mener à fin, de se créer par les routes de fer une viabilité politique, commerciale, militaire, industrielle, dont nul ne peut calculer d'ici la portée. C'est la conquête du monde, des distances, des espaces, du temps ; cela multiplie à l'infini les forces et l'industrie humaine par tous les obstacles que cela abrège. C'est l'inconnu,

(1) Discours sur *la Liberté du commerce* (14 avril 1834).

mais c'est un inconnu certain. Eh bien, la nation ou le gouvernement agira-t-il par lui-même, ou s'abstiendra-t-il scrupuleusement de l'action, comme le veulent les membres de votre commission, et laissera-t-il agir les individus et les compagnies, associations d'individus ? La question est là tout entière. Elle est immense ; elle est politique ; elle est plus que politique, elle est sociale ; elle résout ou elle perd notre avenir... Elle vous avance ou vous retarde d'un siècle, selon que vous la résoudrez. Elle vous place à la tête ou à la queue des nations industrielles ; elle inféode votre génération à l'esprit borné de l'individualisme incapable des grandes choses, ou elle fait de vos trente millions d'hommes un seul être agissant dans sa liberté avec toute sa force et sa volonté réunies, disciplinées, irrésistibles, et en vue de ses intérêts généraux, de l'universalité de son territoire, et de la perpétuité de sa durée comme peuple » (1).

Voilà bien le regard d'un homme d'État. Il voit d'abord que la création des chemins de fer inaugure pour le monde une ère nouvelle ; il voit aussi que confier l'exploitation des chemins de fer à des grandes compagnies industrielles, c'est constituer de puissants États dans l'État, c'est établir la tyrannie future des capitaux sur le travail ; et contre ce double danger il proteste, soit au nom de l'unité de la nation, soit au nom de la liberté du travail. La révolution politique avait détruit l'aristocratie des castes : la révolution économique va-t-elle édifier l'aristocratie de l'argent ? Qu'on y prenne garde. Il est un des rares qui y prirent garde ; le redoutable problème des rapports du capital et du travail fut une de ses plus vives préoccupations ;

(1) Discours sur *les Chemins de fer*, 9 mai 1838.

et, pour le résoudre, il fit appel à l'expérience, à la conciliation, aux concessions mutuelles, non à la violence, à la rupture, à l'expropriation. Il était plus ou moins socialiste, mais pas collectiviste ; et les socialistes d'aujourd'hui qui sont pour l'abolition de la propriété ne peuvent pas plus se réclamer de Lamartine que ceux d'entre eux qui sont pour la perpétuité de la « haine des classes ».

Toutefois, si aux yeux de Lamartine la propriété était quelque chose d'inviolable, elle n'était pas quelque chose d'immuable ; elle ne doit pas être supprimée, mais elle est transformée sans cesse, et voici sur ce point un fragment bien caractéristique :

« Il y a un fait dans la propriété ; il y a une résistance insurmontable et invincible. Il y a un homme, il y a un père de famille sur chaque sillon pour la défendre, il y a un vengeur sur chaque porte pour la venger si elle était violée... Mais parce que je n'ai pas d'inquiétude sur la propriété, s'ensuit-il que nous ne devons avoir aucune sollicitude sur la manière dont la propriété doit se montrer elle-même dans ses institutions et dans ses bienfaits ? s'ensuit-il... que la propriété ne soit pas corrigible, ne soit pas perfectible dans les développements de la législation humaine ?

« La propriété est divine dans son principe ; elle est humaine et variable quelquefois dans ses formules ; elle est progressive plutôt, c'est le mot véritable. Ainsi, remontez jusqu'aux premières législations et descendez jusqu'à la vôtre, vous trouverez partout que la propriété a été corrigée, heureusement pour elle, et sans être affaiblie, et, au contraire, en recevant une force plus grande, une unanimité plus invincible par les corrections qu'elle recevait.

« Aussi la législation et la constitution reconnais-

sant la propriété de l'esclave, l'homme a été dépossédé de l'homme ; elles reconnaissent au père la propriété de l'enfant ; elles reconnaissent aux cadets la propriété de mainmorte ; elles reconnaissent aux aînés des familles la propriété du droit d'aînesse ; elles reconnaissent aux noblesses, aux aristocraties la priorité des privilèges et des immunités. La propriété a été corrigée de tous ces excès, de tous ces défauts. Je le répète, en est-elle devenue plus faible ? Elle est devenue plus répandue, comme un gage entre toutes les mains, qui cointéresse la société tout entière à sa défense. Elle est devenue plus juste ; et, de même qu'elle est corrigible, elle est perfectible ; et à mesure que les siècles ont avancé, les législateurs ont constaté, ont reconnu et ont écrit des droits de propriété nouveaux qui n'ont porté aucune atteinte au principe de la propriété, qui n'ont été que son développement et son application plus féconde dans l'humanité» (1).

Telles sont les vues de Lamartine sur la propriété et son obligatoire et successive transformation. Elles dénotent autant d'observation et de sens pratique que de philosophie et de sagesse ; et nos socialistes actuels, qui savent par cœur les brochures de Karl Marx, feraient bien de lire aussi, de temps en temps, les discours de Lamartine.

En résumé, Lamartine eut souci du progrès économique comme du progrès moral. Il voulut que le peuple eût assuré le pain de chaque jour pour son corps, comme aussi le pain de l'idéal pour son âme. Je n'ai fait qu'imparfaitement la révision de ces idées sociales dont lui-même a fait le tour à peu près complet et dont il a cherché la solution sans esprit de

(1) Discours sur *le Droit au travail* (14 septembre 1848).

représailles pour personne, et dans un esprit de justice pour tous, car, disait-il (1), — et ce don de compréhension équitable et fraternelle reste sa marque, son signalement devant la postérité. — « Il n'y a plus ni bourgeois, ni prolétaires, il y a un peuple ! »

ÉMILE TROLLIET.

Règles pour discuter dans les Universités Populaires

« La tâche de la critique philosophique consiste à reconnaître ce qu'il y a d'incomplet dans un système, et à éliminer d'abord les erreurs provenant de ce que la partie a été prise pour le tout ; de ce qu'une idée relative a été considérée comme absolue ; de ce qu'une proposition, vraie entre de certaines limites, a été étendue au delà de ces limites ; et de ce qu'un principe d'explication, admissible jusqu'à un point donné, a été exagéré dans ses conséquences. »

ÉDOUARD DE HARTMANN.

*
*
*

« La faculté de former un concept ne nous donne pas le droit de le déduire, d'affirmer au delà du concept même ».

P.-J. PROUDHON.

*
*
*

Voici les neuf sophismes principaux d'après la *Logique* de Port-Royal :

(1) Discours sur *le Droit au travail* (14 septembre 1848).

1° Prouver ce qui n'est pas en question (ignorance du sujet); 2° Supposer ce qui est en question (pétition de principe); 3° Prendre pour cause ce qui n'est pas cause; 4° Dénombrement imparfait; 5° Juger par l'accident (*fallacia accidentis*); 6° Passer du sens divisé au sens composé, ou réciproquement; 7° Passer du relatif à l'absolu; 8° Ambiguïté des mots; 9° Conclusion générale tirée d'une induction défectueuse.

*
* *

Il n'y a qu'une manière d'être dans l'erreur : l'ignorance. Il y en a d'innombrables de concevoir la vérité. C'est la plus compréhensive qui est la meilleure.

*
* *

« Nous ne saurions nous affranchir de l'humanité pour nous placer au point de vue de la raison absolue. Cette raison absolue ne serait jamais que ce que nous pouvons considérer comme telle avec nos facultés humaines. C'est poursuivre une chimère que de supposer qu'on atteindra la vérité supérieure en dépouillant la réalité par l'abstraction des qualités qui en font le prix. Cette méthode n'enrichit pas, elle appauvrit; elle n'élève pas, elle abaisse. »

CH. SECRÉTAN.

*
* *

« Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose, car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse. Il se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. Or, on ne

se fâche pas de ne pas tout voir, mais on ne veut pas s'être trompé; et peut-être que cela vient de ce que, naturellement, l'homme ne peut tout voir et de ce que, naturellement, il ne se peut tromper dans le côté qu'il envisage. »

PASCAL.

L'École devant la Nation

III. — L'ERREUR ACTUELLE : L'ÉCOLE POUR LE "SAVOIR"

L'Érudition

Nous avons été parmi les enfants pour nous convaincre de la nécessité de les assembler à l'école; nous allons visiter l'école pour y comparer notre rêve à la réalité et y éprouver par quels travaux les enfants s'y élèvent à la bonne vie. Et d'abord on peut depuis longtemps déjà, par ceux qui en sortent, juger son œuvre. Toutes les générations de quinze à vingt-cinq ans ont été entièrement élevées, ont grandi dans l'école primaire armée de tous ses programmes, de ses méthodes, de ses outillages divers et ingénieux. La statistique n'est guère possible pour cette étude ou ne l'est que pour des détails matériels d'une signification souvent très vague. L'enquête est bien plutôt morale et on ne la peut mener que par l'expérience de chaque jour, l'expérience de la rue, de l'atelier, des lieux de plaisir, par la vision nette des gestes, l'entente sagace des paroles, par l'observation du jeune paysan, du jeune ouvrier, du jeune employé, de quinze à vingt-cinq ans. Que font-ils, que pensent-ils, qu'aiment-ils ? Comment vivent-ils ?

La jeunesse est ardente, et il faut qu'elle se passe. Nous l'entendons bien. Mais il y a bien des façons de devenir homme et de passer le temps. Quelle est celle de notre jeunesse ? Elle pédale, elle joue à la manille, elle applaudit aux cafés-concerts, elle lit les « suppléments », les « gaudrioles », elle boit.

Il est hors de doute que la bicyclette est son affaire essentielle ; elle n'est point mauvaise, mais elle ne devrait pas être la seule ; et malheureusement celle qui la complète et lui succède en importance paraît bien être celle des « apéritifs ». Ce qu'il faudrait savoir, c'est si le nombre des lecteurs dans les bibliothèques et des visiteurs dans les musées a augmenté depuis vingt ans dans la proportion des « progrès » de l'instruction. Et l'on verrait bien qu'il n'en est rien. Quelle est la curiosité qui l'entraîne, quelle est la question politique ou sociale qui l'occupe ; et si l'on se demande ce qu'elle pense, n'y a-t-il pas de fortes présomptions qu'elle ne pense rien, je veux dire une pensée qui lui soit propre et unanime, qui révèle un idéal ? Elle est incurieuse, et sceptique ; dans l'âge de l'épanouissement elle ne sait pas fortifier son corps ; et dans l'âge de l'amour et de la foi, admirer et aimer. Qu'on ne nous dise pas que là où il y a de la raison et de la noblesse, il n'y a pas de jeunesse possible ! La nôtre n'est même pas inquiète ; mais plutôt sereine et béate dans une vie où il y a des « coureurs », des « matchs », des « records », des « épreuves sensationnelles » et des « amers » bariolés.

Il faut que la jeunesse soit propre, et utile à toute la vie, et non une débauche de fantaisies et de passions. Vraiment avons-nous une jeunesse éprise d'idéal, ardente à croire et impatiente à agir ? Nous pensons que non.

La peur de l'action se manifeste par la répulsion pour les « métiers » et la recherche des « emplois ». Il n'est pas possible de nier, pour le plus grand nombre, le prestige de l'« emploi » ; ce n'est pas le lieu de le juger, s'il nous suffit de la conviction que la France s'épuise d'une pléthore de bureaux et d'employés, et que ce mal social est le rêve et, pour beaucoup, la fonction de la jeunesse. Elle fait des chiffres ou des grimoires, ou y aspire. Le travail manuel n'est pas en honneur ; un concierge de préfecture ou un employé aux « naissances » dans une mairie de canton est plus « considéré » en tous lieux qu'un excellent ouvrier. Il est plus relevé d'être derrière un grillage, comme une bête, que derrière un établi, comme un homme. Les mœurs nous le crient, et la jeunesse n'est pas la moins ardente à le croire.

Tout ceci est-il imputable à l'école ? Allons-y. Elle est là-bas, la petite école propre du riant village de France, au pli du vallon, entre le verger et la route, au milieu des demeures paisibles et des champs laborieux et mûrissants. Elle est la plus nette maison du village ; elle est neuve et fraîche... et bien close. L'on y entend des murmures, des éclats de voix, et souvent de graves silences qui semblent d'un singulier recueillement dans cette demeure d'enfants et cette officine de vie.

Qu'y peut-on dire pour conduire à la vie, à la meilleure vie pour eux possible, les petits paysans assemblés, retenus six heures par jour, immobiles dans l'activité des alentours, silencieux dans le grand murmure de la vie universelle ? Quels secrets de vie, quelles espérances, quelles énergies leur révèle-t-on ? Comment fait-on pour eux l'œuvre du *Fiat vita* ? Écoutez. Voici que tombent ponctuellement, dans le grand silence, des mots : « Le che... val... est... la...

plus... noble... conquête... » C'est la dictée. Entrons, non comme l'inspecteur... et voilà les enfants qui se lèvent, le maître qui s'évertue, et l'artifice qui règne .. mais comme les fées, qui sont invisibles. Une insupportable odeur d'haleines où croupissent enfants et maître nous suffoque : c'est l'atmosphère ordinaire de toute école : on ne sait pas ici qu'il faut respirer, mais on y doit savoir mille choses de plus d'importance, car voici le programme pendu au mur, et il est copieux ; et voici l'emploi du temps, et il est économe et ponctuel ; on « calcule » de 1 heure 25 à 1 heure 40, et l'on « fait la morale » de 3 heures 10 à 3 heures 35. Les indicateurs de chemins de fer n'ont pas plus de précision. Et il nous apparaît d'abord qu'on travaille beaucoup à l'école ; on y apprend l'orthographe, la rédaction, la grammaire, le calcul, l'histoire, la géographie, les éléments des sciences, le chant, la gymnastique, la morale, l'agriculture, le travail manuel, l'instruction civique. Quelques-uns espèrent y ajouter l'enseignement colonial et l'enseignement « nautique ». L'aérostation réclame un patron, et la philatélie est ridiculement négligée !

La journée d'école est trop courte pour suffire à toute cette besogne, et comme il apparaît que six et même huit heures de travail par jour sont le maximum pour des enfants, ce n'est donc point le temps de l'étude qu'il faut accroître, mais le programme qu'il faut diminuer. Il nous apparaît superflu d'insister sur ce point, tant l'opinion générale est ferme et unanime. Ceci est un fait : Tous les instituteurs gémissent sous le poids excessif des programmes, et ils courent, ils glissent, ils volent, et, au lieu de modeler lentement et puissamment l'âme de l'enfant, ils ne projettent sur lui que des lueurs légères qui passent...

Et voici un second fait aussi flagrant et aussi unanimement reconnu : c'est qu'il faut absolument que l'instituteur ou le professeur à l'école normale ait parcouru et terminé à la fin de l'année tout le programme. Le Directeur dans chaque école et les Inspecteurs y tiennent une main rigoureuse. C'est l'article de foi essentiel de l'enseignement : terminer le programme. Le premier soin de l'inspecteur entrant dans une école est de s'assurer que le maître est présentement occupé à « traiter la matière » inscrite au programme pour ce moment précis de l'année. On semble donc admettre par là deux choses : ou qu'il est indispensable à l'enfant de connaître tout le programme ou qu'il lui faut seulement avoir une clarté de tout ce qu'il contient si l'on reconnaît qu'il n'a pas le temps de tout comprendre.

De toute façon ce « savoir » apparaît bien sur les murs de l'école comme dans la tâche du maître le but, l'idéal, la raison profonde de tout l'effort scolaire. Nous affirmons — et tous les instituteurs le pensent et l'éprouvent chaque jour — que c'est bien la réalité, que le programme est bien la préoccupation constante et unique du maître et du chef, le but de tout le travail de l'école.

Et c'est pourquoi il n'y a pas d'éducation à l'école, et pour deux raisons, dont la première est que le maître n'a pas le temps ; à peine peut-il exposer tout son programme ; il ne peut apprendre à voir, à comprendre, à chercher, puisqu'il n'a que le juste temps pour « dire » l'orthographe, l'histoire, la morale. C'est une presse de tous les instants, une hâte constante, une fièvre qui entraîne sa parole... Il reste donc que le programme seul, enseigné rapidement par le maître, a une puissance d'éducation suffisante, et

qu'en apprenant l'histoire, l'orthographe, on apprend à observer et à juger. Mais nous avons dit selon la plus simple logique que l'on ne pouvait apprendre à vivre qu'en vivant, à voir qu'en regardant, à trouver qu'en cherchant. Or, le temps manque pour cela à l'école : on n'y vit pas et on n'y apprend pas à vivre. On y « apprend » seulement, et c'est déjà estimer hautement le labeur de l'école que de le croire, et l'on pourrait presque dire que seulement l'on y entend et l'on y écrit. L'école n'est bâtie et ne fonctionne que pour le savoir. Ce n'est même pas la science que l'école apprend à l'enfant, car la science, c'est la connaissance de la loi naturelle, et ce ne sont pas des lois que l'école enseigne, c'est l'*érudition* qui est son dessein. Toutes nos écoles sont des succursales de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Des mots, des mots, l'école n'apprend pas autre chose en histoire, en science, en morale. On a pris la plus facile méthode ; au lieu d'instruire par la science, par ses moyens, ses méthodes, ses clartés, on a voulu instruire la science en l'enfant, et là est l'erreur de vingt ans d'enseignement primaire. Au lieu d'instruire et d'élever par l'histoire et la physique, on a simplement enseigné l'histoire et la physique. Le moyen est devenu le but, le seul dessein. On ne se sert pas de l'histoire pour l'instruction civique, on se contente de dire l'histoire. Il fallait développer et instruire l'enfant, et il n'y avait pas d'autres moyens que de le faire par la vie active et par l'esprit scientifique. Et l'on a récité la science. Et l'on ne fait pas autre chose dans toutes les écoles de France.

XXX.

(A suivre.)

Les Livres qui font penser

Justice militaire, par Georges Clemenceau, 3 fr. 50 (Stock, éd., 27, rue Richelieu). — Surtout si on les a lues au jour le jour, il faut les relire rassemblées, ces pages de logique passionnée. Il y a là des formules définitives, des flétrissures que rien n'effacera, ni la légion d'honneur, ni les salons, ni la lâcheté enfin épanouie de ces temps, ni la lassitude honteuse de vouloir la justice.

C'est « encore » Dreyfus — et voici les élections ! — Clemenceau a toutes les audaces — c'est Dreyfus, une deuxième fois en face de ses juges, mais des juges militaires. « Juge et soldat, dit Clemenceau, deux termes contradictoires. Pour aboutir au droit, l'un scrute, considère, pèse. Pour imposer le fait, l'autre frappe sans savoir. » Et, comme les premiers, ces juges failliront. Quel drame ! L'amnistie a passé, mais les réquisitoires de Clemenceau resteront.

Mademoiselle Annette, roman, par Édouard Rod, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Voici un livre d'émotion. Cet art est fait de pensée forte, de psychologie juste et de sensibilité. Aimer ou dominer. L'humanité oscille entre ces deux destins. Il faudra choisir, un jour. Sera-ce la force qui triomphera ? Il paraît, à voir les choses aller, et les canons se perfectionner, les millions grossir, et toute conscience si confuse. M. Édouard Rod a peut-être voulu nous prouver que cette victoire n'est pas certaine. Et cette espérance, malgré tout, n'est pas si absurde. Nous en avons eu, ces temps derniers, de retentissants témoignages.

Mademoiselle Annette, être de douceur exquise, faite pour le sacrifice simple, elle est, dans la famille Nicollet, comme un phare d'amour brillant, salvateur, durant la tempête et la nuit, tant qu'il peut son bien. Pierre-Denys Nicollet, l'oncle parvenu, milliardaire, qui revient d'Amérique, c'est l'homme de proie, de vanité, de domination. Voilà les deux héros du drame moral. C'est mademoiselle Annette qui a

la force, et l'homme d'argent, trop tard, s'aperçoit qu'il a gâché sa vie à conquérir des puissances vaines, en ignorant la vraie, et le bonheur solide, qui est d'aimer simplement, de tout son cœur, les êtres et les choses.

La Philosophie du peuple, par F. Gache, 2 fr. (A. Picard et Kaan, éd., 11, rue Soufflot). — « *La Philosophie du Peuple*, dit M. Gabriel Séailles dans sa préface, n'est pas une métaphysique subtile et savante; vous y chercherez vainement l'exposé ou la critique des preuves de l'existence de Dieu; il n'y est pas question de l'immortalité de l'âme, du paradis ou de l'enfer, des peines ou des récompenses qui nous attendent dans la vie future. Elle n'affirme pas la cité céleste, elle ne la nie pas: elle l'ignore; elle nous laisse ici-bas, sur la terre, au milieu de nos semblables; elle se tiendrait pour satisfaite, si elle nous enseignait à bien vivre la vie présente. » L'auteur traite donc de l'hygiène, de l'habitation, de l'économie domestique, du mariage, de la souffrance et de la mort. Son expérience est sûre, sa méthode ne saurait s'égarer. Chaque chapitre est suivi d'un certain nombre de *lectures* extraites de différents auteurs, se rapportant au sujet traité. Il y a là matières à conférences populaires. Dans sa conclusion, M. Gache dit que le Palais du Peuple sera l'Hôtel de Rambouillet de la démocratie.

La Conquête des Mers, par Georges Toudouze, ill., 1 fr. 50 (Schleicher, éd., 15, rue des Saints-Pères). — Quel sujet plus émouvant! Comme le dit l'auteur dans son avant-propos, « l'histoire de la marine n'est pas autre chose que le récit passionnant des amours séculaires de l'Homme et de la Mer ». Amours tragiques, mais fécondes. « Toute nation qui fut grande fut un peuple de marins. »

M. Georges Toudouze est un poète, un évocateur. Il nous retrace tout l'effort humain pour la conquête de la mer. C'est la pirogue du sauvage jusqu'aux invincibles cuirassés. Voilà de l'histoire comme il la faut connaître — leçon d'énergie, raison d'espérer.

La Chine des Mandarins, par A. de Pourville, ill., 2 fr. (Schleicher, éd.). — C'est la Chine gouvernementale,

officielle. L'auteur se propose de nous donner ensuite la *Chine des Lettrés* et la *Chine des Agriculteurs*. On voit ainsi avec quelle méthode il traite son sujet, qu'il connaît à fond. Voici quelques idées chinoises sur la justice pénale : « Nous avons tous le désir de la justice et de l'iniquité réprimée, non pas pour que le coupable soit puni, mais pour que le mal disparaisse... Depuis la première déchéance, c'est-à-dire depuis l'apparition de l'homme sur la terre, il n'y a plus de justice en soi qui soit juste dans le monde. Tous les actes qui ont suivi les fautes premières n'étaient plus et ne pouvaient plus être que des réparations, c'est-à-dire des injustices en soi. Car (et c'est là le principe même de notre existence et la cause dernière de tout ce que nous voyons) la réparation d'une injustice consiste en une injustice égale et de sens contraire à l'injustice qu'elle répare. La somme de ces deux injustices constitue la manifestation terrestre de la justice en soi. » — Dans le *Thokin*, livre des lois primordiales chinoises, on trouve cette proposition : « Il ne faut châtier qu'afin de n'avoir plus à châtier ; il faut établir des peines dans le but d'arriver à n'avoir plus besoin de peines. » Voici encore des principes que nous pourrions recommander à nos juges d'instruction. Ils sont tirés du *Livre sacré des Annales* (1077 av. J.-C.). « Si l'on doute, il faut pardonner. Éclaircissez les procédures, car ce qui ne peut être éclairci ne peut faire la matière d'un procès ; évitez les paroles embarrassantes et confuses ; observez les lois établies ; pénétrez-en le sens ; les juges doivent être doux, sincères, droits et pleins de modération. Seule la véritable raison doit motiver le jugement ; l'équité et la compassion doivent en être les principes. » Depuis l'an 627 après J.-C., ce décret est encore en vigueur : « Les empereurs, avant de confirmer la sentence de mort contre les criminels, seront trois jours en abstinence, ne feront pas de musique, ne verront pas leurs femmes et feront des prières. »

Histoire du ciel, par Clémence Royer, 37 fig. et une planche, 2 fr. 50 (Schleicher, éd.). — Premier volume d'une collection nouvelle qu'entreprend la maison Schleicher, celle de la *Petite Encyclopédie scientifique* du xx^e siècle. Clémence Royer, après un bref historique de

la science astronomique, nous parle de la gravitation universelle, de l'habitabilité des planètes, des satellites, des planètes, du soleil, des étoiles et de l'évolution des mondes. C'est concis, clair, d'une ampleur magistrale.

Le Chaos, roman, par Louis Lumet, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Histoire d'un jeune homme passionné qui va du calme apparent des rêveries vagues au tumulte en surface des sensations, et qui s'imagine penser ou agir. Il s'y brisera. Aucun principe ne le garde, il n'a aucune direction. Histoire banale. Socialiste, puis anarchiste, il retourne au socialisme pour ses appétits. Une femme achève cette corruption facile.

Louis Léclat, ce héros, comme beaucoup de jeunes gens du présent, n'a aucune raison de croire, non plus au socialisme qu'à l'anarchie, qu'à l'amour. Il n'a que des impulsions violentes de jouir. Nous le connaissons bien. Il y a, dans ce livre, certains croquis exacts d'ouvriers socialistes phraseurs et alcooliques, de militants hypocrites. Et, dans ce grouillement peu cohérent, un épisode, celui de la petite Lie, est un poème de tendresse et de pitié, d'un art délicieux.

Le Socialisme sans doctrines, la question agraire et la question ouvrière en Australie et Nouvelle-Zélande, par A. Métin, 6 fr. (Félix Alcan, éd.). — Sauf dans le Queensland, le parti ouvrier en Australasie est gouvernemental. Il ignore le socialisme théorique, le mot même lui fait peur. Et pourtant, c'est là que les réformes sociales les plus audacieuses ont été tentées. En Nouvelle-Zélande, on a même essayé, partiellement, la nationalisation du sol. La seule influence théorique semble avoir été celle de Henry George. On conçoit dès lors que la question agraire se présente sous forme de lutte contre la grande propriété. Et ainsi s'est créée une classe de petits propriétaires.

Voilà donc toute une série d'expériences curieuses, décisives. M. Métin a vu, étudié avec méthode, il rapporte clairement.

L'organisation politique du parti ouvrier s'appuie sur l'organisation corporative. « Les syndicats australiens veulent être pratiques, c'est pourquoi ils limitent leurs efforts et leurs pensées. Le socialisme, tel que nous le connaissons,

n'est guère représenté en Australie que par de petites sociétés qui sont en dehors du mouvement ouvrier. » En somme, c'est tout le programme minimum socialiste qui est réalisé peu à peu, sans qu'il en soit résulté aucun des cataclysmes prévus par les économistes. Les « lois » économiques se sont assouplies comme il convenait.

C'est le pays des trois-huit. A Melbourne et à Sydney, les maçons ont obtenu les trois-huit depuis cinquante ans. « La journée de huit heures a été établie et maintenue par accords entre syndicats et patrons sans l'intervention de la loi. » Il n'en est pas de même des lois qui règlent le travail des femmes et enfants : elles sont toutes récentes et ont été imposées par l'action politique des partis ouvriers. Elles interdisent tout travail avant treize ou quatorze ans. Pour les enfants jusqu'à seize ans et pour les femmes la semaine ne doit pas comporter plus de quarante-huit heures de travail. Tout travail de nuit est défendu.

On comprend qu'une telle réglementation donne fort à faire à l'inspection du travail. Ce serait même un obstacle insurmontable. « Les inspecteurs ne suffiraient pas à la besogne, s'ils n'étaient secondés par une foule de volontaires. Cette collaboration s'explique par les mœurs démocratiques de ces pays neufs, où chacun exerce sans crainte ses droits de citoyen, n'hésite pas à écrire aux journaux, à faire des réunions, à adresser des pétitions au Ministre... Les inspecteurs n'opèrent donc pas au milieu d'un public indifférent et habitué à se laisser gouverner, mais parmi des gens qui prennent parti et considèrent comme leur devoir d'intervenir dans un sens ou dans l'autre. »

Pour combattre le *Sweating System* (Système de la sueur surtravail à domicile) qui avait avili les salaires, à Melbourne surtout, l'État de Victoria a créé les *Special Boards* (conseils spéciaux pour la fixation d'un salaire minimum) élus moitié par les patrons, moitié par les ouvriers. Les résultats n'ont pas été partout aussi satisfaisants. Dans l'ensemble les salaires ont bien été relevés de 25 p. 100 ; mais, dans certaines professions, la confection par exemple, les patrons ont exigé pour le travail à temps une tâche plus considérable. Ainsi, les ouvriers inhabiles, maladroits, ne trouvent plus à s'occuper. Le travail aux pièces devient presque

impossible; mais cela facilite l'inspection du travail, en diminuant le travail à domicile. Le *Sweating System* est ainsi directement atteint. Les Chinois sont aussi une difficulté, surtout dans l'ébénisterie. Mais les meubles qu'ils fabriquent doivent porter une marque spéciale qui avertit l'acheteur. Ce sont de médiocres ouvriers.

La conciliation et l'arbitrage obligatoire peuvent amener les mêmes résultats, comme en Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire fixation d'un minimum de salaire et restriction du *Sweating System*. De plus cela rend le syndicat à peu près obligatoire, et remplace le contrat individuel entre patron et ouvrier isolé par le contrat collectif entre patron et syndicat.

Contre le chômage, on a institué le placement gratuit par l'État. « On peut dire que le *droit au travail*, comme on l'entendait en 1848, existe en Australie, quoiqu'il n'ait été nulle part formellement proclamé ni établi par la loi. »

Les travaux publics sont considérables, puisque les chemins de fer appartiennent presque tous à l'État. En Nouvelle-Zélande, ces travaux se font par le *Coopérative System* (coopérative de travail, commandite). Des groupes d'ouvriers, de six à douze, traitent avec l'État pour une certaine partie du travail, et les salaires et profits sont partagés entre tous les ouvriers. Ces groupes se constituent par affinités; on trouve le moyen d'y employer les maladroits que rejette l'industrie privée depuis la fixation du minimum de salaire, et les résultats sont excellents pour tous.

Un autre remède au chômage sont les colonies ouvrières, les villages coopératifs. Ces essais de communisme, comme ailleurs, semblent avoir échoué. Il a fallu intervenir, et on se préoccupe du partage des terres entre les colons.

Les retraites pour la vieillesse ne fonctionnent qu'en Nouvelle-Zélande, et depuis 1898 seulement. Les pensions sont de 450 francs. Elles sont allouées à 65 ans. Sur 6.178 demandes présentées en 1899-1900, 37 seulement ont été rejetées. Les dispositions en sont donc très larges. Sur ceux qui y ont des droits, 40 p. 100 seulement les font valoir. Il est probable que cette réforme sera prochainement réalisée dans les autres États.

Nous voilà en plein socialisme d'État, sans le mot.

« Pour faire connaître la multiplicité des fonctions de l'État en Australasie, dit M. Métin, il suffira d'énumérer celles de la Nouvelle-Zélande, l'État le plus avancé et le plus entreprenant. Il est le plus grand propriétaire foncier de la colonie. Il possède les trois quarts des écoles primaires et instruit les neuf dixièmes des enfants; il est le plus grand propriétaire et le seul entrepreneur de voies ferrées (2.022 milles contre 167 à des particuliers); il est le plus grand patron et occupe près de la moitié des ouvriers; il a créé une banque nationale qui prête à un taux plus bas que les banques particulières, une assurance d'État sur la vie, une caisse nationale des dépôts et consignations, un système de pensions pour la vieillesse. »

Avec de courtes journées de travail, l'ouvrier australasien a les plus hauts salaires. En Nouvelle-Zélande les salaires varient de 5 à 15 francs par jour en ville, et de 18 fr. 75 à 37 fr. 50 par semaine avec nourriture à la campagne. Dans les autres colonies il est un peu moindre. M. Métin constate que ces justes exigences des travailleurs ne nuisent nullement au développement de l'industrie d'un pays, au contraire. Il cite, outre l'Australasie, les États-Unis et, par contre, les pays à salaires très bas, l'Inde, l'Égypte et le Mexique, et sans industrie. Mais il semble méconnaître que c'est l'effet, non la cause. M. Métin fait remarquer encore que le prix des denrées n'augmente pas toujours avec les salaires. En Australasie, il baissait au fur et à mesure que s'élevaient les salaires. « Le bon marché de la vie est attesté par la proportion entre la dépense de la nourriture et le montant du salaire. Elle est en Australie de 34,4 p. 100 au lieu de 42,2 p. 100 en Angleterre et de 44 p. 100 en France. » Or, l'Australasien est l'homme qui consomme le plus de viande et le plus de sucre.

Ce bien être, comme aux États-Unis, a cet effet bien souvent constaté de diminuer les naissances. Le parti ouvrier australasien n'est plus un prolétariat. La proportion des naissances est de 25,12 p. 1000. La Nouvelle-Zélande n'a qu'une mère de famille pour quatre femmes mariées.

J'ai tenu à relever les faits les plus importants que met

en lumière l'intéressant ouvrage de M. Métin. Que conclure ?

L'Australasie est-elle vraiment, comme on l'a dit, « non sans quelque ironie », le *Paradis des Ouvriers* ?

La Société est en équilibre; l'ouvrier, tout-puissant dans l'État, jouit d'un grand bien-être et de loisirs. Par les manières, c'est un bourgeois. « Il s'habille après son travail, il se loge et se conduit comme une personne de la bonne société. » Il a les opinions moyennes. « Dans les banquets de *trade unions*, on porte la santé de la reine et du roi avant tous les autres... La religion et ses formes sont l'objet d'une vénération encore plus grande s'il est possible. » Les journaux ne contiennent que des faits, des renseignements pratiques. « On y trouve toujours une colonne mondaine et un chapitre de sport. » On se passionne pour les sports, les courses, les paris. Le théâtre est considéré comme « immoral ». On est impérialiste ! Aucune préoccupation intellectuelle, artistique. « Mon programme, disait un ouvrier à l'auteur, *Ten Bob a day!* » (10 shillings par jour).

Il n'est pas complet. Nous voulons autre chose.

G. DEHERME.

La Dégénérescence bachique et la Névrose religieuse dans l'antiquité, par J.-Paul Milliet, 3 fr. 50 (*Pages libres*, 15, rue de la Sorbonne).

Le Théâtre héroïque et social, par Maurice Le Blond, 0 fr. 50 (Stock, éd.).

Les Chansonniers socialistes, par E. Bellot (31, rue Croix-des-Petits-Champs).

Le Directeur-gérant : G. DEHERME.

LE PALAIS DU PEUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

(Constituée légalement à Paris le 14 Juin 1900)

Siège social : 157, Faubourg Saint-Antoine

PARIS

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. A. Aulard, professeur à la Faculté des Lettres; Pierre Baudin, ministre des Travaux publics; Henri Bauer, homme de lettres; Ch. Beauquier, député; Henry Bérenger, homme de lettres; Maurice Bouchor, homme de lettres; Emile Boutroux, de l'Institut; Henri Brisson, ancien président de la Chambre, député; Victor Brochard, professeur à la Sorbonne; Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne; Eugène Carrière, artiste peintre; Victor Charbonnel, homme de lettres; Georges Clemenceau, homme de lettres; Dr Delbet, député; Hector Depasse, homme de lettres; Lucien Descaves, homme de lettres; Paul Desjardins, professeur au lycée Michelet; Dr Paul Dubuisson, médecin chef de l'asile Sainte-Anne; Emile Duclaux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur; A. Espinas, professeur à la Sorbonne; d'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire, député; Arthur Fontaine, directeur du Travail au Ministère du Commerce; Lucien Fontaine, industriel; Marcel Fournier, directeur de la *Revue politique et parlementaire*; Eugène Fournière, député; Anatole France, de l'Académie française; Gustave Geoffroy, homme de lettres; Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit; Paul Guieysse, ancien ministre, député; Charles Guieysse, secrétaire général de la Société des Universités populaires; Etienne Jacquin, conseiller d'Etat, président de la *Ligue de l'Enseignement*; A. Keifer, secrétaire de la Fédération du Livre, vice-président du Conseil supérieur du Travail; Ernest Lavisse, de l'Académie française; Jules Lermina, homme de lettres; Henry Michel, professeur à la Sorbonne; A. Millerand, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes; Gabriel Monod, de l'Institut; Pierre Morel, conseiller municipal; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique; Georges Renard, professeur au Conservatoire des arts et métiers; Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne; F. Schrader, géographe; A. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production de France; Charles Wagner, pasteur; Emile Zola, homme de lettres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raphaël Barré; *directeur* : Georges Deherme. — Maxime Adler, Achille Caron, Jules Dupasquier, Auguste Garnery, Léon Letellier, Henry Loyfert, Lucien Samson.

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2. — La Société a pour objet la construction, la mise en œuvre du Palais du Peuple, à Paris, et la création d'établissements analogues en province.

ART. 4. — La Société prend la dénomination de : *LE PALAIS DU PEUPLE, Société anonyme à capital variable.*

ART. 6. — Le capital social est variable. Il est formé d'actions de cinquante francs.

ART. 8. — Les actions sont payables **cinq francs** en souscrivant et le solde suivant décision du Conseil d'administration.

Les actions peuvent être libérées par anticipation.

Envoi franco des statuts et de la notice explicative à toute personne qui en fera la demande au Siège social, 157, faubourg Saint-Antoine.

ANNONCES,

la ligne : 1 fr.



NOUVEAU CIGARE NASAL et BUCCAL
de A. DAUDÉ

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc.. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un CIGARE et d'un FLACON franco contre un mandat de 4 fr. adressé à
M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales)

En vente à la « Coopération des Idées »

<i>Un Pessimisme français,</i> par G. Deherme.	0 25	0 30
<i>Tolstoï,</i> par Suarès.	1 »	1 15
<i>Recherche d'une définition de la Solidarité,</i> par Charles Gide	0 20	0 25
<i>Education et Révolution,</i> par Gabriel Séailles	0 05	0 10
<i>Le Palais du Peuple,</i> par Gabriel Séailles.	0 10	0 15
<i>Les Jésuites,</i> aperçu historique, par P.-A. Hirsch.	0 30	0 40
<i>Lettres d'un répétiteur en congé,</i> par Brenn.	0 60	0 70
<i>Jules Lagneau</i> (avec portrait)	0 50	0 60
<i>Marchand-Fashoda,</i> par Louis Guétant	0 25	0 35
<i>La Bretagne païenne,</i> par Austin de Croze (illustré).	0 50	0 60
<i>Qui veut la Santé et du Bonheur ?</i> par A. Marrot.	1 »	1 20
<i>Le Coopératisme</i> (illustré), par A.-D. Bancel, broché.	1 50	1 70
<i>Travail manuel et Travail intellectuel,</i> par Charles Gide.	0 20	0 25

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés. SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE
Statuts déposés chez M^e Brulle notaire à Libourne
Siège social : LIBOURNE (Gironde)
Succursales à Montpellier, Épernay, Chassagne, Montrachet et Cognac
Vins français de toutes provenances
Spécialité de fournitures aux Sociétés coopératives
Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21
PARIS
Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour.

La COOPÉRATION des IDÉES

Revue mensuelle de Sociologie positive
(1896-1897-1898)
Un fort volume de 530 pages, relié toile 10 fr. — Franco : 11 francs.
(1899-1900)
Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.
(1900-1901)

La Coopération des Idées, journal hebdomadaire d'action et d'éducation sociale (63 numéros). — 3 francs. — Franco 3 fr. 75.